

à tout le monde, et en demandant trop, la part de ceux qui sont dans un besoin urgent de grains de semence pourrait ne pas être suffisante."

*Ordre de mérite agricole de la province de Québec.*— Nous lisons à ce sujet dans le *Québec Morning Chronicle* du 18 janvier courant :

"Une des mesures les plus importantes que l'honorable Colonel Rhodes, ministre de l'agriculture, se propose de faire adopter comme encouragement à l'agriculture progressive dans la province est d'offrir en récompense aux compétiteurs des médailles et des diplômes. Dans ce but, la province serait divisée en sept districts agricoles et en quatre districts de colonisation. L'ordre porterait le nom d'*Ordre de mérite agricole de la province de Québec* et comprendrait trois classes : Membres actifs, très grand mérite; aspirants, grand mérite, et aspirant, mérite, correspondant aux qualifications de 85, 75, et 65 points respectivement. Trois sujets de concours seraient arrêtés : Agriculture, jardinage, culture des fruits. Les médailles et diplômes seraient délivrés sous le grand sceau de la province. La médaille porte sur une face une croix, les armes de la province et une inscription; sur l'autre, une figure de femme représentant l'agriculture tenant dans la main droite une corne d'abondance, à sa gauche une figure représentant la province (quelque chose dans le genre de la médaille fédérale). A ses pieds une corne débordant de fruits, de grains et de légumes, et l'inscription : *Ordre provincial du mérite agricole fondé en 1889.*"

N'y aurait-il pas un ruban que les médaillés et diplômés pourraient porter à leur boutonnière, comme en France ?

Nous applaudissons à cette belle idée de récompenser le mérite agricole, et nous voudrions que le privilège d'obtenir cette médaille s'étendit aux instituteurs qui auraient le plus fait pour répandre l'enseignement agricole dans les écoles primaires de nos campagnes, puisque tous ceux qui s'intéressent vivement à l'agriculture admettent que cet enseignement est la base essentielle de notre organisation agricole.

Au sujet de cette décoration d'origine française, nous lisons dans *La Patrie* :

*Le mérite agricole* — On a parlé de l'ordre du Mérite Agricole que l'hon. M. Mercier veut implanter dans cette province.

Nous voulons donner quelques détails sur cette intéressante institution :

L'ordre national du Mérite agricole a été fondé en 1883, sa première promotion date du 14 juillet de la même année.

Le nombre maximum des membres de l'ordre fut fixé dès l'origine au nombre de mille.

La création de cet ordre nouveau est tout à l'honneur de son premier grand maître M. Méline, député des Vosges, alors ministre de l'agriculture, aujourd'hui président de la Chambre des Députés, l'un des hommes politiques les plus justement estimés du Parlement.

Le nombre des croix de la Légion d'honneur mis chaque année à la disposition des divers ministères est toujours trop restreint, si l'on considère les mérites et les services qu'il appartient au Gouvernement de récompenser au nom du pays. Si, entre tous, il est on

France un ministère peu privilégié dans la répartition, c'est, sans contredit, celui de l'agriculture

Ainsi beaucoup de serviteurs intelligents et dévoués de la première classe des industries nationales voyaient reculer chaque année l'heure de la récompense, depuis longtemps sonnée

C'est devant cette situation à cause de l'affection bien connue qu'il porte à l'agriculture, que M. Méline a eu l'idée heureuse de la création d'une distinction honorifique destinée spécialement à récompenser les mérites agricoles, jusqu'alors un peu trop trop délaissée.

Le but cherché a fourni le titre de l'ordre nouveau. Le Mérite agricole était fondé.

C'est une étoile de quatre centimètres de diamètre, à six rayons en pointe fine émaillés blanc, entourant au recto l'effigie de la République française sur fond or, exergue sur émail noir, et au verso le titre de l'ordre : Mérite agricole, sur même fond. Les rayons sont reliés entre eux par une large couronne triomphale en or formée par moitié d'épis de blé et de maïs. Elle est suspendue par un anneau à un ruban vert moiré, possédant en bordure deux lisérés rouge-sang tranchant de la plus heureuse façon sur le fond.

Le croix est du plus agréable aspect, elle est aussi simple que jolie.

Un arrêté de M. Barbe, député de Seine-et-Oise, alors ministre de l'agriculture, a été pris en juillet 1887, qui crée le nouveau grade d'office du Mérite agricole, dont le signe distinctif est une rosette vert moiré sillonnée de rouge comme le ruban et qui ne doit être accordée, pour être régulière et juste, qu'après un certain laps de temps et de nouveaux services.

Telle est la décoration nouvelle qui, depuis 1883, supplée, pour les agriculteurs, aux insuffisances de la Légion d'honneur et permet au ministre de récompenser dans une certaine mesure les plus dévoués serviteurs du pays.

L'agriculture est la principale source de richesse de la France. Sans répéter le mot de Sully et les affirmations de Jacques de Serre, on peut dire, sans crainte d'être contredit, qu'elle est la véritable assiette de l'impôt, la vraie ressource du budget.

Il était donc juste de songer à ceux qui, par leur exemple ou leurs leçons, font que malgré la crise dont la traversée est si longue, les "mamelles de la France" ne sont pas épuisées et secrètent toujours un lait réparateur.

Est-ce à dire que l'ordre du Mérite agricole puisse remplacer celui de la Légion d'honneur ?

Tant que la croix que la Légion d'honneur sera un croix à la fois militaire et civile, elle servira à récompenser les mérites et les services de tous les citoyens, quelles que soient les branches de l'activité humaine où il se soient manifestés.

L'agriculture et l'industrie, sœurs jumelles de la France, sont deux grands et fiers soutiens de la prospérité intérieure de la Patrie, deux espérances de notre avenir colonial. C'est avec raison qu'elles revendiquent l'honneur de la porter. Le Mérite agricole est nécessairement en agriculture la première étape de cette route que suivent les bons serviteurs du pays pour arriver à cette suprême récompense. A notre avis, il est indispensable de toucher cette étape pour arriver à l'autre. Le ruban vert liséré de rouge est